

Colorant Bleu

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Colorant Bleu
Autres moyens d'identification	10165
Usage recommandé	Spécialité Colorant.
Fabricant	Master Plant-Prod Inc., 314 Orenda Rd. , Brampton, Ontario, Canada, L6T 1G1, Canada
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, 1-613-996-6666, 24 Hours

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Non classifié dans une classe de danger.

Éléments d'étiquetage

Sans objet

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ne contient pas d'ingrédients nocifs.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un Centre antipoison ou un médecin recommande de le faire. Si la victime éprouve des symptômes respiratoires (p. ex. toux, dyspnée, sifflement), appeler un Centre antipoison ou un médecin.

Contact avec la peau

Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise ou des inquiétudes.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant au moins 30 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Identificateur du produit : Colorant Bleu - Ver. 1
Date de préparation : le 21 juillet, 2014
Date de la plus récente version révisée : le 20 août, 2019

FDS No. : 0042

Page 01 de 04

Instructions particulières

See first aid information above. Note to Physicians: Provide general supportive measures and treat symptomatically.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant. L'eau, le brouillard d'eau, mousse, poudre chimique.

Dangers spécifiques du produit

Aucune donnée spécifique.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Laver les résidus de la zone de déversement avec de l'eau contenant un détergent. Ne pas remettre le produit déversé dans son récipient d'origine. Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de données de sécurité. Ramassez tout ce qui a été nettoyé dans un récipient approprié et conforme aux réglementations locales.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas inhaler ce produit. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter tout contact cutané. Faire nettoyer les vêtements avant de les porter de nouveau. Informer le personnel de la blanchisserie des risques liés aux produits. Éviter de produire de la poussière.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocké dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec, bien ventilé.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des voies respiratoires

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les particules approuvé par le NIOSH. Surveiller les niveaux de poussière dans la zone de travail et assurer une ventilation adéquate.

Identificateur du produit : Colorant Bleu - Ver. 1

FDS No. : 0042

Date de préparation : le 21 juillet, 2014

Date de la plus récente version révisée : le 20 août, 2019

Page 02 de 04

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Poudre bleu sombre. Dimension des particules: Pas disponible
Odeur	Sans odeur
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	4.5 - 6.5
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Sans objet (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Sans objet
Taux d'évaporation	Pas disponible
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Solubilité	100 g/L dans l'eau
Température de décomposition	Pas disponible
Autres informations	
État physique	Solide
Formule moléculaire	Sans objet
Poids moléculaire	Pas disponible
Densité en vrac	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Stable dans les conditions normales de stockage et utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Inconnu.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants (p. ex. peroxydes).

Produits de décomposition dangereux

Under normal conditions of storage and use, hazardous decomposition products should not be produced.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une irritation de la peau.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Irritation ou de brûlure pourrait se produire si la solution d'engrais est projeté dans les yeux ou produit sec contacté.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut entraîner une irritation respiratoire.

Absorption par la peau

Identificateur du produit : Colorant Bleu - Ver. 1

Date de préparation : le 21 juillet, 2014

Date de la plus récente version révisée : le 20 août, 2019

FDS No. : 0042

Page 03 de 04

Non absorbé par la peau.

Ingestion

Peut entraîner des effets néfastes sur la santé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Classification SIMDUT 1988

Il ne s'agit pas d'un produit contrôlé selon le SIMDUT.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par MPPI Technical Department

Numéro de téléphone 905-793-8000

Date de préparation le 21 juillet, 2014

Date de la plus récente version révisée le 20 août, 2019

Avis Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni Maître Plant-Prod Inc., ni aucun de ses distributeurs, ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit quant à l'exactitude ou l'exhaustivité de l'information contenue dans ce document. Bien que certains dangers soient décrits, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. La détermination finale de la convenance de tout produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence.

Identificateur du produit : Colorant Bleu - Ver. 1

FDS No. : 0042

Date de préparation : le 21 juillet, 2014

Date de la plus récente version révisée : le 20 août, 2019

Page 04 de 04